

Bhoutan

6.7

6.7.1 Profil général

- Superficie: 40.077 km²
- Population: 1.640.000 hab.
- Densité: 34,9 hab. par km²
- Croissance démographique annuelle: 1,2 %
- Pourcentage d'urbanisation: 6 %
- PNB/capita: 750 \$
- Indice de développement humain: 0,305 (160^{ème} position)

6.7.2 Désastres naturels

Type de désastre (1986-1995)

Type de désastre	Fréquence	Nombre total de décès	Nombre total d'affectés et de sans-abri
Vents violents	1	17	64.970
Inondations	1	22	600
Total	2	39	65.570

Source: EM-DAT, CRED. Bruxelles

- La situation économique du pays, qui fait de celui un des moins développés du monde, a un impact important sur la vulnérabilité du pays face aux catastrophes.
- La situation géographique du pays et en particulier son relief accentué augmente la vulnérabilité de celui-ci. Ceci en effet limite l'implantation d'une infrastructure de voies de transports et par conséquent rend difficile la mise en place des programmes de secours.

Pourcentage du PNB alloué aux conséquences des catastrophes : n.a.

6.7.3 Conflits

Existence de minorités à risque

Lhotshampas-Népalais (28,4 % de la population): discrimination politique, risque élevé

6.7.4 Programmes existants

Structure(s) nationale(s) existante(s)

National Environment Commission (NEC)

Aucune aide humanitaire allouée par ECHO entre 1992 et 1995

Aide au développement allouée par la Commission Européenne en 1994

300.000 ECU\$

6.8

Pakistan

6.8.1 Profil général

- Superficie: 803.943 km²
- Population: 140.500.000 hab.
- Densité: 174,8 hab. par km²
- Croissance démographique annuelle: 2,8 %
- Pourcentage d'urbanisation: 33 %
- PNB/capita: 420 \$
- Indice de développement humain: 0,483 (128^{ème} position)

6.8.2 Désastres naturels

Type de désastre (1986-1995)

Type de désastre	Fréquence	Nombre total de décès	Nombre total d'affectés et de sans-abri
Inondations	12	2933	22.973.934
Séismes	6	443	550
Vagues de froid	1	18	260
Vagues de chaleur	1	523	250
Vents violents	5	721	n.a
Avalanches	4	133	n.a
Total	29	4.771	22.974.994

Source: EM-DAI, CRED, Bruxelles

- Le principal désastre naturel touchant le pays sont les inondations qui ont lieu pendant la saison de la mousson, de juillet à septembre.
- La déforestation dans les zones montagneuses a augmenté l'érosion du sol et le niveau des courants, ce qui augmente d'autant plus la vulnérabilité aux inondations.

Pourcentage du PNB alloué aux conséquences des catastrophes

0,46035 %

6.8.3 Conflits

Identification des conflits pour la période 1989-1995

Identification			Nombre de décès	Réfugiés	Déplacés internes	Etat actuel
Groupe(s) ou Partie(s)	Durée	Type				
Muhajir Quami Mahaz (MQM)	1982-...	Minorité	10,000	-	n.a.	Haute intensité

- Pour le conflit international opposant le Pakistan à l'Inde, voyez 6.5.3, 9°
- Les affrontements sur des bases ethniques ont été légions depuis l'indépendance du pays: depuis le début des années 80, c'est la province du Sindh, centre névralgique du Pakistan, qui est le théâtre des affrontements entre les descendants des émigrés venus de l'Inde -les Mohajirs- et les nationalistes sindhis.

- Le harcèlement des membres du MQM ne constitue qu'une facette des violations des droits de l'homme qui touchent certaines minorités religieuses mais aussi les femmes et les enfants. Ainsi les exécutions extra-judiciaires et la torture sont des pratiques courantes dans les forces de l'ordre. L'accès à certaines fonctions restent extrêmement aléatoires pour les membres de certains groupes tels que les Ahmadis, pour les femmes et le travail des enfants demeure très répandu.

Existence de minorités à risque

- Balouches (3,93 % de la population): discrimination politique, risque moyen
- Ahmadis (3,34 % de la population): discrimination politique, risque moyen
- Hindous (1,56 % de la population): discrimination politique, risque élevé
- Mohajirs (7,68 % de la population): voir conflits

6.8.4 Programmes existants

Structure(s) nationale(s) existante(s)

Directorate General Civil Defense, Emergency Relief Cell

Aide humanitaire allouée par ECHO entre 1992 et 1995

630.000 ECUS

Aide au développement allouée par la Commission Européenne en 1994

27.400.000 ECUS

6.9

Maldives

6.9.1 Profil général

- Superficie: 298 km²
- Population: 250.000 hab.
- Densité: 852,3 hab. par km²
- Croissance démographique annuelle: 3,3 %
- Pourcentage d'urbanisation: 26 %
- PNB/capita: 700 \$
- Indice de développement humain: 0,554 (118^{ème} position)

6.9.2 Désastres naturels

Type de désastre (1986-1995)

Type de désastre	Fréquence	Nombre total de décès	Nombre total d'affectés et de sans-abri
Vents violents	1	n.a.	23.849
Inondations	2	n.a.	300
Total	3	n.a.	24.149

Source: EM-DAT, CRED, Bruxelles

- La vulnérabilité de l'archipel tient principalement à la précarité de son équilibre écologique, compromis par la menace du relèvement du niveau de la mer qui pourrait aboutir à la submersion.

Pourcentage du PNB alloué aux conséquences des catastrophes

n.a.

6.9.3 Programmes existants

Structure(s) nationale(s) existante(s)

Ministry of Planning and Environment

Aucune aide humanitaire allouée par ECHO entre 1992 et 1995**Aide au développement allouée par la Commission Européenne en 1995**

1.060.000 ECUIS³

³ En 1994, l'aide au développement allouée par la Commission Européenne a été canalisée à travers une aide globale régionale.

Remarques concernant les Données Utilisées **A**

La base de données EM-DAT sur les catastrophes naturelles

A.1.

La base de données sur les catastrophes EM-DAT utilisée dans le présent document a été mise en place par le CRED avec le concours de l'Université Catholique de Louvain, de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), du Département des Affaires Humanitaires des Nations Unies (DHA) de l'Office Humanitaire de la Communauté Européenne (ECHO) et de la Décennie Internationale de la Prévention des Catastrophes Naturelles (IDNDR).

Quatre sources différentes sont rapportées régulièrement dans la base de données:

UNDHA situation reports;

IFRC situation reports;

Lloyd's Casualty Week, bulletin publié par la Lloyd's de Londres qui reprend des communiqués sur les phénomènes climatologiques, les séismes, les éruptions volcaniques et les différents types d'accidents. Les principales sources du bulletin sont l'Agence Reuter et les agents de la Lloyd's de chaque pays.

Avec l'extension de l'Internet, quelques pages WWW fournissent des nouvelles quotidiennes sur les catastrophes dans des régions spécifiques, comme par exemple la page de la *Pan American Health Organisation (PAHO)*.

Les critères requis pour figurer dans la base de données sont les suivants: 10 morts et/ou 100 personnes affectées et/ou le lancement d'un appel à l'aide internationale. Lorsque les informations sont contradictoires, priorité est donnée à celles provenant du gouvernement du pays sinistré, puis dans l'ordre, à celles fournies par le *UNDHA*, et par l'*US Office for Foreign Disaster Assistance*. Toutefois, si deux de ces trois sources sont concordantes, leurs estimations prendront le pas sur celle de la troisième. Il convient de souligner que cette procédure ne constitue pas en aucune façon un jugement de qualité concernant les valeurs des données. En effet, la plupart des sources ont tendance à gonfler ou à minimiser les chiffres réels en fonction d'intérêts et de considérations socio-politiques.

En conséquence, toute information concernant des catastrophes contient inévitablement certaines contradictions. Les tableaux inclus dans ce document, à partir des données EM-DAT, n'échappent pas à la règle.

Le CRED s'est appliqué à vérifier et à corriger les données lorsqu'il y a lieu avec la plus grande minutie. Néanmoins, leur fiabilité ne saurait être absolue et dépend des sources dont elles proviennent. Toutes les données contenues dans ce document sont enregistrées au CRED qui peut pour chaque information communiquer ses sources mais ne saurait assumer de responsabilité à leur égard.

Le bilan en vies humaines d'une catastrophe devrait inclure tous les morts confirmés et tous les disparus présumés morts. Lorsque l'estimation des victimes est enregistrée aussitôt après la catastrophe, elle exclut en général les disparus, mais cette donnée peut être corrigée ultérieurement. Le problème est que, en l'absence de critères internationaux, les définitions varient d'une source à l'autre. C'est pourquoi le CRED contrôle toutes les données au cas par cas.

Le terme *sans-abri* désigne les personnes ayant perdu leur foyer dans la catastrophe. Les statistiques les concernant peuvent cependant porter à confusion, du fait que l'on utilise comme unité de mesure tantôt l'individu, tantôt la famille. La pratique courante consiste toutefois à convertir les chiffres en nombre d'individus, en multipliant les familles par le nombre moyen d'individus dont elles sont formées dans la région concernée.

La définition de *personnes affectées* est extrêmement délicate. Compte tenu de la grande disparité des normes appliquées dans ce domaine, les chiffres communiqués ne constituent au mieux qu'une estimation, surtout dans le cadre de situations particulières, telles que les famines.

Les changements de frontières représentent également une source d'ambiguïté. Dans de tels cas, les informations sont données pour la situation géographique telle qu'elle se présentait au moment de leur enregistrement.

Le critère utilisé pour déterminer l'impact économique des catastrophes dans un pays tend à prendre en compte la mesure dans laquelle l'économie d'un pays peut absorber les dommages causés par celles-ci. Malgré le manque important d'informations nécessaires, il a été décidé de développer un indicateur en extrapolant l'information disponible, qui se concentrerait sur les dommages causés par une catastrophe donnée en relation avec le PNB du pays affecté. Vu la difficulté de collecter les informations nécessaires à l'estimation de l'impact des catastrophes naturelles sur l'économie d'un pays, cet indicateur n'est disponible que pour certains pays.

A.2. Impact des conflits

Les tableaux d'identification des conflits tentent d'évaluer l'impact humain de ceux-ci. Cette formule soulève toutefois différents problèmes, dont il convient de tenir compte. C'est pourquoi nous avons rédigé une brève présentation analytique, divisée en deux sections qui traitent respectivement des mouvements de population, de l'intensité des conflits et du nombre des victimes.

Les mouvements de population

Réfugiés

Les chiffres cités dans cet exposé proviennent essentiellement d'organisations internationales qui collectent directement leurs données sur le terrain, comme le UNHCR, ou qui utilisent les informations fournies par les gouvernements concernés, comme le Committee for Refugees des Etats-Unis. En tout état de cause, ces chiffres sont de seconde main, avec les avantages et les inconvénients que cela comporte. Certains gouvernements peuvent avoir intérêt à travestir les chiffres relatifs au nombre exact de personnes déplacées requérant une assistance sur leur territoire. Les chiffres peuvent refléter le nombre de réfugiés recevant une aide directe de telle ou telle organisation, à l'exclusion des immigrants illégaux, de ceux qui sont intégrés au sein de la population locale, ou d'autres personnes déplacées établies en dehors des camps administrés par l'organisation en question. Enfin, certains réfugiés sont plus mobiles que d'autres, ce qui rend difficiles les tentatives de recensement.

L'évolution des conflits au cours des dernières années, caractérisée par une violence accrue vis-à-vis des civils, se traduit par une augmentation proportionnelle des risques de mouvements massifs de populations. Lorsque ceux-ci se produisent, il est également très difficile de procéder à des estimations précises du nombre de personnes concernées.

Les récents conflits se distinguent également par leur longue durée, laquelle comporte évidemment une incidence notable sur les méthodes de recensement. Les mouvements sont souvent particulièrement importants durant la période initiale d'une crise, mais ils peuvent se poursuivre avec une fréquence et une intensité variables aussi longtemps que dure le conflit. Les territoires occupés, les conflits ethniques chroniques et les guerres civiles prolongées en fournissent autant d'exemples notables.

Déplacés internes

En ce qui concerne les déplacés internes, le recensement des populations concernées se heurte également à des obstacles politiques et juridiques, qui tiennent au principe de la «souveraineté».

De manière générale, l'intervention des organismes d'assistance extérieurs est évidemment très délicate. Plus spécialement, la protection garantie par certaines institutions comme le UNHCR est essentiellement internationale et leur mandat ne s'étend qu'exceptionnellement aux déplacés internes.

Intensité des conflits

La rubrique "Etat actuel du conflit" vise à mesurer l'intensité des conflits selon les paramètres déjà utilisés par différents auteurs (voy. par exemple Wallensteen, P. et Axell, K., *Conflict Resolution and the End of the Cold War : 1989-93*, 31 JPR 333 1994.) qui font la distinction entre :

- les conflits "mineurs", dont le nombre de victimes n'excède pas 1000 ou les conflits qui bien qu'ayant causé la mort de 1000 personnes n'ont pas fait plus de 50 victimes par an pendant les trois précédentes années;
- les conflits de moyenne gravité, dont le nombre de victimes excède 1000 pour l'ensemble du conflit et se situe entre 25 et 1000 pour l'année 1995;
- les conflits d'intensité élevée, dont le nombre de victimes pour l'année en question dépasse 1000.

Cette approche strictement quantitative permet d'éviter les écueils auxquels on se heurte inévitablement en tentant d'appliquer aux situations de conflit des définitions plus élaborées. Certains spécialistes - en particulier juridiques - ont essayé de définir les conflits internes en mettant en lumière divers critères objectifs, tels que l'existence de groupes structurés d'opposition armée, une situation d'hostilités ouvertes, ou l'occupation de portions du territoire national par lesdits groupes. Ces critères sont toutefois trop restrictifs, car ils excluent des situations de conflit comme celles liées à l'activité de groupes terroristes

Dans le cadre de notre document, sont donc considérés comme conflits internes les situations caractérisées par l'existence d'un litige entre deux parties dont l'une est un gouvernement reconnu et l'autre un groupe armé qui conteste l'autorité dudit gouvernement sur tout ou partie du territoire national, et par des affrontements armés causant la mort d'au moins 25 personnes en une année. Le groupe d'opposition ne doit pas nécessairement être doté d'une hiérarchie bien établie ni être particulièrement organisé, mais il doit s'être fait connaître d'une manière ou d'une autre et avoir recouru à la force pour atteindre ses objectifs

Ceci étant, si les chiffres constituent une base commode pour la recherche, ils ne sont pas pour autant faciles à recueillir, ni à analyser.

Ainsi, les statistiques disponibles n'indiquent souvent que le nombre total de victimes depuis le début d'un conflit. De plus, la date même est parfois sujette à caution. Par exemple, faut-il faire remonter le conflit cambodgien à 1970 ou à 1978 - date de l'intervention extérieure ? Et faut-il considérer les hostilités postérieures aux accords de paix signés en 1991 à Paris comme un nouveau conflit ?

Certains rapports publiés au lendemain d'épisodes particulièrement tragiques ne tiennent compte que des victimes confirmées et non des disparus et présumés morts. Ils doivent donc être révisés ultérieurement lorsqu'il y a lieu.

Il est évidemment plus facile d'obtenir des données fiables et précises lorsque le pays concerné possède des institutions bien établies, comme dans le cas d'activités terroristes ne menaçant ou n'affectant pas profondément les structures de l'Etat. De même, les informations sont plus aisées à recueillir quand le conflit se déroule sur un front précis ou dans une région bien délimitée. Lorsqu'elles proviennent d'un pays déchiré par la guerre, où l'administration et les pouvoirs publics sont totalement désorganisés voire inexistants, il convient de les considérer avec les plus grandes précautions.

Enfin, il est souvent nécessaire de compléter les bilans en y ajoutant les victimes indirectes des conflits, les populations des régions ou pays concernés vivant généralement dans des conditions tellement précaires qu'elles sont particulièrement exposées à la maladie - notamment le choléra - et à la malnutrition.

Glossaire

B

- Aléa:* événement menaçant ou la probabilité d'occurrence dans une région et au cours d'une période donnée, d'un phénomène pouvant engendrer des dommages.
- Avalanche:* glissement et écoulement rapide et brusque d'un mélange de neige, glace et rochers.
- Catastrophe:* grave interruption du fonctionnement d'une société, engendrant de larges pertes humaines, matérielles ou environnementales que la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources propres. Les catastrophes sont souvent classées selon leur origine (naturelle ou anthropique).
- Conflits de minorités:* ceux opposant un groupe ethnique minoritaire à un autre majoritaire (voy. aussi « *minorité* »).
- Conflit international:* entrent dans cette catégorie les guerres classiques d'agression mettant aux prises deux Etats, l'un ayant des velléités sur un territoire appartenant au second. La plupart du temps ces conflits sont basés sur des querelles frontalères dues au découpage des frontières par les puissances coloniales et au statu quo imposé par la suite lors du retrait de celles-ci. Si ces affrontements sont historiquement très importants, ils sont devenus moins nombreux.
- Conflit politique:* ceux qui naissent d'une revendication socio-économique ou politique et particulièrement d'une revendication liée à l'accès aux richesses ou au pouvoir. Les motivations des acteurs sont plus souvent dominatrices que purement égalitaires.
- Conflit de sécession:* catégorie hybride de conflit puisqu'il s'agit le plus souvent de conflits de minorités auxquels les revendications sécessionnistes confèrent une portée territoriale. Deux éléments sont requis, à savoir l'existence d'un peuple et une revendication sur un territoire. Il s'agit donc en quelque sorte d'une exacerbation du conflit de minorités, la communauté en question ne voyant plus d'autre issue que la séparation pure et simple de l'Etat d'origine
- Cyclone:* système de circulation atmosphérique fermée à grande échelle, à basse pression engendrant des vents violents tournant dans le sens anti-horaire dans l'hémisphère Nord et dans le sens horaire dans l'hémisphère Sud. Appelé cyclone dans l'Océan Indien et le Pacifique Sud, ouragan dans l'Atlantique Ouest et le Pacifique Est et typhon dans le Pacifique Ouest. Dans le présent document, les données sur les cyclones sont jointes à celles concernant la catégories vents violents.
- Dégradation de l'environnement:* modification néfaste pour l'écologie et l'environnement résultant de phénomènes naturels et/ou d'activités humaines.
- Désertification.* processus par lesquels une zone déjà aride devient encore plus stérile, moins apte à conserver la végétation et évolue progressivement vers un désert
- Discrimination:* par traitement discriminatoire, on vise tout traitement par lequel un groupe est systématiquement privé de certains droits ou de certaines opportunités auxquels d'autres groupes ont accès. Une telle situation peut être le résultat soit d'une pratique sociale généralisée alors que la politique

	<p>du gouvernement est neutre, soit, et c'est là le cas le plus courant, d'une politique délibérée du gouvernement. Le traitement discriminatoire peut affecter le groupe cible soit dans ses droits civils et politiques et/ou dans son droit à une autonomie accrue (<i>discrimination politique</i>), soit dans ses pratiques culturelles (<i>discrimination culturelle</i>), soit dans ses droits sociaux (<i>discrimination sociale</i>); il peut encore procéder d'un comportement qui a des origines historiques sans être traduit en aucune manière dans la législation actuelle (<i>discrimination résiduelle</i>). Les trois premiers types de discrimination ne sont pas exclusifs l'un par rapport à l'autre (cette définition est largement empruntée à l'ouvrage de T.R. Gurr, 1995).</p>
<i>Epidémie:</i>	<p>i) augmentation inhabituelle du nombre de cas d'une maladie infectieuse déjà présente au sein de la région ou de la population concernée;</p> <p>ii) apparition d'un nombre significatif de cas de maladies infectieuses introduites au sein d'une région ou d'une population épargnée jusque là.</p>
<i>Eruption volcanique:</i>	<p>émission dans l'air ou dans l'eau de fragments d'éjecta, de laves et de gaz.</p>
<i>Famine:</i>	<p>manque catastrophique de nourriture affectant une large population, dû à des causes climatiques environnementales et socio-économiques. Dans le présent document, les données sur les famines sont jointes à celles relatives aux sécheresses.</p>
<i>Génocide:</i>	<p>Le génocide est entendu dans le sens que lui donne la Convention des Nations Unies (9 décembre 1948), c'est-à-dire de <i>l'un des actes ci-après, commis avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux: meurtre de membres d'un groupe, atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe, soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle; mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe (...).</i></p>
<i>Gestion des catastrophes:</i>	<p>corpus de décisions administratives et politiques et ensemble d'activités opérationnelles ayant trait aux différents stades d'une catastrophe, à tous niveaux.</p>
<i>Glissement de terrain:</i>	<p>mouvement de masses de sol et/ou de rochers le long de plusieurs plans de glissement Dans le présent document, les données sur les glissements de terrains sont jointes à celles concernant les inondations.</p>
<i>Indicateur du développement humain (IDH):</i>	<p>indicateur composite basé sur trois dimensions liées aux capacités dont disposent les individus et dont elles visent à rendre compte. C'est ainsi que la longévité est une dimension qui exprime la capacité de mener une vie longue et en bonne santé. Le niveau d'éducation traduit la capacité d'acquérir des connaissances, de communiquer et de participer à la vie de la communauté L'accès aux ressources nécessaires pour assurer un niveau de vie convenable exprime la capacité de mener une vie saine, de garantir la mobilité géographique ou sociale, de communiquer et de participer à la vie de la communauté y inclus par la consommation. L'indicateur classe en ordre croissant 200 pays, du plus développé au moins développé, le taux maximum de IDH étant égal à 1 et le taux minimum à 0.</p>
<i>Inondation:</i>	<p>élévation importante du niveau d'un cours d'eau, d'un lac, ou d'un réservoir.</p>

<i>Minorité:</i>	le terme “minorités” pose un problème de définition dans la mesure où ce groupe doit partager certaines caractéristiques qui le distinguent du reste de la population et qui sont plus marquées que celle qui particularise le simple groupe social: les différentes propositions de définition avancées insistent à la fois sur des critères objectifs et subjectifs comprenant notamment: l’existence d’un groupe distinct par des traits ethniques, linguistiques ou religieux; son importance numérique; le fait qu’il n’est pas dominant dans le pays où il vit; le fait que ses membres possèdent la nationalité de ce pays; qu’ils partagent un désir de survivre en tant que groupe distinct ou qu’il y ait un élément subjectif d’auto-identification par rapport aux autres populations du pays Une étude de M.Gurr a identifié, pour les années quatre-vingts, 233 groupes ethniques organisés politiquement.
<i>Mitigation:</i>	mesures prises avant une catastrophe visant à réduire ou annuler son impact sur la société et l’environnement.
<i>Préparation:</i>	actions destinées à minimiser les pertes de vies humaines et les dommages, à organiser l’évacuation temporaire des populations et des biens d’un lieu menacé et à faciliter les opérations opportunes et efficaces de sauvetage et de secours et réhabilitation.
<i>Prévention:</i>	ensemble d’actions destinées à fournir une protection permanente contre les catastrophes. Comprend les mesures pratiques de protection «physique» et relevant de l’ingénierie, comme les mesures législatives contrôlant l’aménagement du territoire et la planification urbaine.
<i>Réponse à une catastrophe:</i>	ensemble de décisions et d’actions engagées pendant et après une catastrophe y compris les secours immédiats, la réhabilitation et la reconstruction.
<i>Sécheresse:</i>	période de déficit hydrique du sol telle que les besoins en eau de l’homme, des animaux et des végétaux ne peuvent être plus satisfaits.
<i>Séismes:</i>	rupture brutale des roches de l’écorce terrestre, se propageant parfois jusqu’en surface et engendrant un mouvement vibratoire du sol qui, lorsqu’il est suffisamment fort, peut causer des pertes humaines, la ruine de constructions et des destructions matérielles.
<i>Tempête:</i>	1) perturbation atmosphérique modifiant les pressions et les vents dominants, à des échelles s’étalant des tornades (1km) aux cyclones extratropicaux (2000 à 3000 kms); ii) vent dont la vitesse est comprise entre 48 et 55 noeuds. Dans le présent document, les données sur les tempêtes sont jointes à celles concernant la catégorie vents violents.
<i>Tsunami:</i>	Série de grosses vagues en mer engendrée par un déplacement brusque de l’eau (causé par un séisme, une éruption volcanique ou un glissement sous-marin), pouvant se propager sur de très grandes distances et causant à son arrivée sur les côtes des raz-de-marée destructeurs. Phénomène observé surtout dans le Pacifique.
<i>Vague de chaleur:</i>	période de longue durée associée à une température de surface extrêmement élevée.

Annexes

- Vague de froid:* période de longue durée associée à une température de surface extrêmement basse.
- Vulnérabilité:* ensemble de conditions prévalantes composées de facteurs physiques, socio-économiques, politiques et environnementaux qui augmentent la prédisposition des communautés aux catastrophes ou qui peuvent affecter leur capacité de réponse face aux aléas.

Bibliographie

c

Ouvrages Généraux

C.1.

International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, *World disasters report 1995*, Dordrecht, M. Nijhoff, 1995.

International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, *World disasters report 1994*, Dordrecht, M. Nijhoff, 1994.

International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, *World disasters report 1993*, Dordrecht, M. Nijhoff, 1993.

United Nations Development Programme, *Human Development Report 1995*, Oxford University Press, 1995.

UNICEF, *Le progrès des nations: les nations du monde classées selon les progrès accomplis pour la santé, l'éducation de leurs enfants, la nutrition,...*, New-York, 1995.

UNDHA, *1994 en rétrospective*, DHA News Edition Spéciale, Mars 1995.

L'état du monde 1996, annuaire économique et géopolitique mondial, Paris, La Découverte, 1995.

L'état du monde 1995, annuaire économique et géopolitique mondial, Paris, La Découverte, 1994.

L'état du monde 1994, annuaire économique et géopolitique mondial, Paris, La Découverte, 1993.

Instituto del Tercer Mundo, *The world: a third world guide 1995/96*, Oxfam, 1995.

Périodiques

C.2.

The Economist, 1993-1996.

Disasters, 1990-95.

The Courier, 1993-1995.

Stop Disasters, 1994-1995.

Prevencion (Cenapred), 1993-1995.

Defensa Civil (Perou), 1995.

Concernant les Catastrophes Naturelles

C.3.

UNDHA, *Répertoire des bureaux nationaux, plans d'intervention et législations, et accords régionaux/sous-régionaux pour la gestion des urgences en cas de catastrophe*, DHA/94/166, 1994.

Office of US Foreign Disaster Assistance, *OFDA annual report 1994*, USAID, Washington, 1994.

IDNDR, *Natural disaster reduction: an exploratory study of some socio-economic aspects*, UN doc., Octobre 1995.

IDNDR, *Yokohama strategy and plan of action for a safer world: guidelines for natural disaster prevention, preparedness and mitigation*, UN doc., 1995.

- IDNDR, *Third African sub-regional workshop on natural disaster reduction*, UN doc., 1995.
- Pan American Health Organization, *Disaster mitigation, preparedness and humanitarian response*, master plan for Latin America and the Caribbean, Washington, 1995.
- Bacarreza, V., *The identification, monitoring and mitigation of hazardous risks in towns and villages of Grenada*, Publication conjointe du Gouvernement de Grenade et de l'OAS, 1988.
- Molin Valdes, H., *The international Decade for Natural Disaster Reduction in Latin America and the Caribbean*, Report from the IDNDR Regional Office, 1995.
- Arora, V., *Strengthening of the institutional capabilities of the Asian Disaster Preparedness Center*, Asian Development Bank T.A. N°5553-REG, Bangkok, 1994.
- Médecins Sans Frontières, *MSF emergency preparedness and response manual*, Manilla, Avril 1995.
- Lavell, A. (Ed.), *Viviendo en riesgo, comunidades vulnerables y prevencion de desastres en America Latina*, Bogota, Cepredenac/Flacso/La Red, 1994.
- Lavell, A. et Franco, E. (Ed.), *Sistemas nacionales de prevencion y mitigacion de desastres en America Latina: un estudio comparado de experiencias de implementacion*, Lima, Flacso/ITDG, 1995.
- Asian Development Bank, *Disaster mitigation in Asia and the Pacific*, Manila, ADB, 1991.

C.4. Concernant les Conflits

- Ahlstrém, Ch. et Nordqvist K-A., *Victimes des conflits, rapport destiné à la campagne mondiale pour la protection des victimes de la guerre*, Département de recherche sur la paix et les conflits, Unité d'Uppsala, 1991.
- UNHCR, *Les réfugiés dans le monde, en quête de solution*, Paris, La Découverte, 1995.
- UNHCR, *Les réfugiés dans le monde, l'enjeu de la protection*, Paris, La Découverte, 1993.
- Médecins Sans Frontières, *Populations in danger 1995*, Paris, La Découverte, 1995.
- Jongman, A.J., *Contemporary conflicts, a global survey of high- and lower intensity conflicts and serious disputes*, Poom Newsletter and Progress Report, vol. 7 n°1, pp.14-23.
- Cranna, M. (Ed.), *The true cost of conflict*, London, Earthscan Publications, 1994.
- US Department of State, *Country reports on human rights practices for 1994*, Washington, US Government Printing Office, 1995.
- United States Department of State, *Country reports on human rights practices for 1993*, Washington, US Government Printing Office, 1994.
- Stockolm International Peace Research Institute, *SIPRI Yearbook 1995, Armaments, Disarmaments and International Security*, Oxford, Oxford University Press, 1995.
- US Committee for Refugees, *World Refugee Survey 1995*, Washington, 1995.
- US Committee for Refugees, *World Refugee Survey 1994*, Washington, 1994.
- US Committee for Refugees, *World Refugee Survey 1993*, Washington, 1993.
- Amnesty International, *Report 1995*, London, Amnesty International Publications, 1995.
- Human Rights Watch, *Report 1995*, New-York, Human Rights Watch Publications, 1994.
- Rapport sur la 51ème session de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies*, New-York. UN Doc. E/1995/23, 1995.

- Burr, M., *Quantifying genocide in the southern Sudan*, Washington, US Committee for Refugees, 1993.
- Gurr, T.D. et Harff, B., *Ethnic conflict in world politics*, Boulder, Westview Press, 1994.
- Gurr, T.D. et Harff, B., *Victims of the State: Genocides, Politicides and group repression from 1945 to 1995*, Poom Newsletter and Progress Report vol. 7 n°1, 1995, pp.24-38.
- d'Aoust, E., *Questions juridiques et politiques liées aux conflits de l'après guerre froide*, CRED Working Paper, 1995.
- Le Monde Diplomatique, *Conflits fin de siècle*, Manière de voir n°29, Février 1996.
- Le Monde Diplomatique, *Le bouleversement du Monde*, Manière de voir n°25, Février 1995.
- Le Monde Diplomatique, *Le désordre des Nations*, Manière de voir n°21, Février 1994.
- Médecins Sans Frontières, *Face aux Crises...*, Paris, Hachette, 1993.
- Ganguly, S., *Ethno-religious conflict in South-Asia*, Survival vol.35 n°2, 1993.
- US Department of States, *Patterns of global terrorism*, Washington, 1994.

Rapports financiers

C.5.

- Commission Européenne (DG IB), *Activités de la direction Amérique Latine, Rapport annuel 1995*, Janvier 1996.
- Commission Européenne (DG IB), *Aide au développement pour l'Asie pour 1993, 1994 et 1995*, Bruxelles, RC/st-a:/087bis, 1995.
- Commission Européenne (DG VIII), *La coopération UE-ACP en 1994*, Bruxelles, VIII/6/D(95) FN/ap, 1995.
- ECHO, *Statistics from ECHO*, No. 95/04, Octobre 1995.
- Commission Européenne, *La coopération financière dans le cadre des Conventions de Lome, Bilan de l'aide à la fin de 1992*, CC-AM-93-077-FR-C, Novembre 1993.
- ECHO, *Aide humanitaire, rapport annuel 1994*, FR/ECHO/95/00050000. P00 (EN), Janvier 1995.